

Direction des affaires juridiques

Réf : DAJP/n°2020-361

**Décision de nomination d'un suivant de liste
A la Commission de la formation et de la vie universitaire**

Collège des usagers

Le Président de l'université,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article D.719-21 ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

Vu la décision n°DAJP/2020-122 du président de l'Université de Tours, en date du 6 mars 2020, portant proclamation des résultats de l'élection des représentants des usagers à la commission de la formation et de la vie universitaire;

Vu la liste de candidats intitulée « Bouge ton campus » ;

Vu la démission de Mme Julie Deguine en date du 30 juin 2020 ;

Vu la démission de M. Mathis Leclerc en date du 17 juillet 2020 ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : M. Quentin Mabouana-Boungou, premier membre non élu de la liste est proclamé élu à la commission de la formation et de la vie universitaire, collège des usagers, en remplacement de Mme Julie Deguine, ce pour la durée du mandat restant à courir. Mme Laura Nunes, deuxième membre non élu de la liste, devient suppléante de M. Quentin Mabouana-Boungou et ce pour la durée du mandat restant à courir.

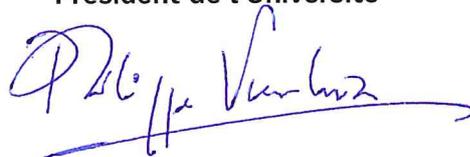
Article 2 : Le directeur général des services de l'Université est chargé de l'affichage et de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée à l'intéressé.

Mis en ligne

28 juillet 2020

Fait à Tours, le 28 juillet 2020

Philippe Vendrix
Président de l'Université



COMPOSITION ACUTALIS E DE LA CFVU
Secteur 3

TITULAIRES	SUPPL�ANTS	LISTE
Quentin MABOUANA-BOUNGOU	Laura NUNES	BOUGE TON CAMPUS
Kadiatou N'DIAYE	Cedric Kokou THONOU	UNEF
Quentin RAVEAU	Lucile LOUNNAS	BOUGE TON CAMPUS
Enzo ROSSI	Flavie CENICO	BOUGE TON CAMPUS